

Séance du 30 aout 2018

**ADMINISTRATION
COMMUNALE
de
SPA**

Présents. M. J. HOUSSA, Bourgmestre-Président ;
Mme S. DELETTRE, MM. B. JURION, P. MATHY, Fr. BASTIN et P.
BRAY, Echevins ;
MM. A. GOFFIN, ~~Ch. GARDIER~~, L. MARECHAL, J.-J. BLOEMERS, ~~L.
PEETERS~~, Cl. BROUET, ~~B. DEVAUX~~, Mme Fr. GUYOT, MM. Fr.
GAZZARD, ~~W. M. KUO~~, Mme M. STASSE, M. N. TEFNIN, Mme J.
DETHIER, MM. L. JANSSEN et Y. LIBERT, Conseillers ;
M. Fr. TASQUIN, Directeur général.

SEANCE PUBLIQUE

19. Rapport de rémunération des conseillers communaux à transmettre au Gouvernement wallon.

Le Conseil communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et spécialement l'article L6421-1, introduit par le décret du 29 mars 2018, qui prévoit que le Conseil communal doit transmettre, pour le 1^{er} juillet, un rapport de rémunération au Gouvernement wallon;

Vu sa décision du 21 juin 2018 constatant l'impossibilité de respecter le prescrit légal précité, vu que le modèle fixé par le Gouvernement n'était pas établi au moment de la convocation du Conseil communal;

Attendu qu'un modèle a entre-temps été proposé, qu'il n'a certes pas été fixé par le Gouvernement mais que le Conseil communal, par souci de bonne collaboration, décide de tout de même faire parvenir le rapport demandé en se basant sur ce modèle;

Attendu que la commune ne dispose pas des renseignements quant aux rémunérations accordées aux représentants communaux dans les organismes non communaux, ni même du caractère rémunéré ou non de certains mandats ou de la date exacte à laquelle certains d'entre eux ont débuté;

À l'unanimité;

D E C I D E

d'établir comme suit le rapport de rémunération demandé par l'article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Numéro d'identification (BCE)	0206.768.366
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Commune de SPA
Période de reporting	2017

	Nombre de réunions
Conseil Communal	13
Collège Communal	55
Commission des finances	4
Commission des travaux	0

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions		
						Conseil communal	Collège communal	Commission finances
Bourgmestre	HOUSSA Joseph	72.038,29 €	Traitement de Bourgmestre		Voir détail des mandats dérivés repris en annexe. La commune ne dispose pas du détail des rémunérations dans les organismes en question.	84,62	89,09	75
Echevin	DELETTRE Sophie	43.372,67 €	Traitement d'Échevin			76,92	61,82	75
Echevin	GARDIER Charles	25.956,38 €	25.581,38 € : traitement d'Échevin 375,00 € : jetons de présence			92,31	83,87	
Echevin	JURION Bernard	14.246,05 €	947,91 € : jetons de présence 13.145,00 € : traitement d'Échevin			100	84,21	100
Echevin	MATHY Paul	43.372,67 €	Traitement d'Échevin			100	87,27	75
Echevin	BASTIN Francis	22.500,00 €	Traitement d'Échevin			100	87,27	
Echevin	BRAY Pierre	42.918,41 €	Traitement d'Échevin			100	89,09	25
Président de CPAS	MARECHAL Luc	0,00 €				100	92,73	
Conseiller communal	BLOEMERS Jean-Jacques	1.218,75 €	Jetons de présence			100		
Conseiller communal	BROUET Claude	1.427,07 €	Jetons de présence			100		100
Conseiller communal	DETHIER Joëlle	1.031,25 €	Jetons de présence			84,62		
Conseiller communal	DEVAUX Benoit	281,25 €	Jetons de présence			23,08		
Conseiller communal	GAZZARD Frank	1.125,00 €	Jetons de présence			92,31		
Conseiller communal	GOFFIN André	1.218,75 €	Jetons de présence			100		
Conseiller communal	GUYOT Françoise	1.187,49 €	Jetons de présence			84,62		75
Conseiller communal	JANSSEN Laurent	1.427,07 €	Jetons de présence			100		100
Conseiller communal	KUO Wee Min	843,75 €	Jetons de présence			69,23		
Conseiller communal	LIBERT Yves	1.031,25 €	Jetons de présence			84,62		
Conseiller communal	PEETERS Luc	1.093,74 €	Jetons de présence			76,92		75
Conseiller communal	STASSE Marie	1.229,16 €	Jetons de présence			92,31		50
Conseiller communal	TEFNIN Nicolas	1.322,91 €	Jetons de présence		100		50	
Total général		273.045,63€						

Annexes:

- 1) Tableau des présences au Conseil communal
- 2) Tableau des présences au Collège communal
- 3) Tableau des présences à la commission des finances
- 4) Fiches de rémunération annuelle des conseillers communaux
- 5) Tableau des mandats dérivés exercés par les conseillers communaux (par ordre alphabétique)
- 6) Tableau des mandats dérivés exercés par les conseillers communaux (par ordre de mandats)

Le Secrétaire,
(s) Fr. TASQUIN

Pour extrait certifié conforme :

Le Directeur général,

Par le Conseil :

Par le Collège :

Le Président,
(s) J. HOUSSA

Le Bourgmestre,